

FICHE D'INSCRIPTION

Retournez cette fiche

- ✓ par courrier : Service de formation – Réseau PREVIOS
- 6 rue Pétrarque 31000 Toulouse
- ✓ par mail : serviceformation@reseauprevios.fr

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction exercée :

Service :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

Nom établissement :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Avis obligatoire de l'employeur :

Date :

Signature et cachet de l'employeur :

Financeur (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

Une fiche complète doit être envoyée par stage et par personne.

Délai d'inscription : Voir date limite d'inscription au verso. Un désistement survenant moins de 15 jours avant la session et non signalé par écrit entraîne la facturation de celle-ci ainsi que toute participation partielle.

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au 06 38 26 78 22 ou par courriel : serviceformation@reseauprevios.fr

Les renseignements fournis seront saisis sur un fichier informatique. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit individuel d'accès auprès de l'association.

Le Réseau PREVIOS

PREVIOS a pour missions :

1. L'amélioration de l'accueil des personnes en situation de violence par le développement d'une prise en charge pluridisciplinaire (dépistage, accueil, évaluation globale, orientation concertée) reposant sur une connaissance de leur situation globale.
2. L'animation d'un réseau régional de prise en charge sanitaire des victimes et auteurs en articulation avec les dimensions judiciaires et sociales : sensibilisation, formation et implication des professionnels sur les thématiques de dépistage, accueil, évaluation globale et orientation concertée, développement de référentiels régionaux.
A cette fin, nous proposons des formations rendant accessibles au plus grand nombre des informations scientifiques dans le domaine de la violence.

Formations développées

(Non exhaustif, cf. site pour l'ensemble des formations
Tout besoin ressenti en formation pouvant être proposé au réseau PREVIOS)

Prévention de la violence :

- **Prévention primaire** : Prévention des violences et analyse des pratiques professionnelles, Développement actions de prévention
- **Prévention secondaire** : Violence de couple : dépistage, information, orientation, Violence de couple et périnatalité, Prise en charge psychothérapeutique des violences au sein du couple, l'impact des violences sur les enfants, Aspects de la maltraitance à enfant, Violences intrafamiliales, Prise en charge des victimes d'agression sexuelle, Psychotraumatisme et violence, ...
- **Prévention tertiaire** : Transmission intergénérationnelle, Prise en charge des auteurs de violence

Prévention de la violence au travail :

- Gestion des conflits, Harcèlement
- RPS, Epuisement professionnel
- Prévention de la violence et amélioration des conditions de travail
- Gestion des conflits et agressivité des usagers

Bientraitance :

- Bientraitance et projet de soin personnalisé (sanitaire)
- Bientraitance et projet individualisé (médico-social)
- Bientraitance/Maltraitance des personnes vulnérables



FORMATION

L'enfant victime de violences conjugales

7 et 8 décembre 2026
Toulouse



Organisme de DPC enregistré et évalué favorablement,
habilité à dispenser des programmes DPC
Identifiant : 3796

SIEGE SOCIAL

Réseau PREVIOS, 6 rue Pétrarque, 31000 Toulouse
Responsable pédagogique : serviceformation@reseauprevios.fr
Portable : 06.38.26.78.22

Site : www.reseauprevios.fr



RESEAU PREVIOS
N° SIRET 49791238600024
Organisme de formation 73 31 05301 31

L'IMPACT DES VIOENCES CONJUGALES SUR LES ENFANTS

Contexte

L'ampleur du phénomène des violences au sein du couple n'est plus à démontrer. L'impact de celles-ci sur le développement de l'enfant est par contre moins souvent abordé. Cette formation a pour objectif de partager les connaissances acquises par les chercheurs et les professionnels de terrain sur cette problématique.

En effet, certaines études montrent que l'enfant qui grandit dans un foyer où existe des violences de couple présente les mêmes symptômes qu'un enfant victime directe de maltraitance. Il nous paraît dès lors important de comprendre la place de l'enfant dans cette famille, en quoi son arrivée peut la déstabiliser, et quelle prise en charge lui proposer afin d'éviter les traumatismes et la reproduction de situations violentes.

Aussi, il devient nécessaire pour les professionnels de connaître leur rôle à jouer dans ces situations, en termes de prévention, repérage et évaluation des violences, ainsi que de prise en charge des différents protagonistes en présence.

Il s'agit d'aider le professionnel et/ou son équipe à s'impliquer sur les situations de façon proportionnée et notamment de favoriser rapidement la prise en charge en réseau des situations les plus préoccupantes.

Les institutions trouveront là une façon d'accompagner les professionnels susceptibles d'être mis en difficulté par la répétition des sollicitations ou par les comportements paradoxaux des victimes de violence

Objectifs

- Savoir évaluer l'impact psychique et somatique des violences conjugales sur le développement, la santé de l'enfant
- Connaître le rôle des professionnels de santé : observation, repérage des signaux d'alerte et de danger, le dépistage, évaluation, analyse, orientation
- Connaître les réseaux de prise en charge
- Engager une démarche de prévention en partenariat
- Prendre conscience de ses représentations sur la violence de couple
- Acquérir des connaissances actualisées sur la clinique de l'enfant exposé à la violence dans le couple
- Acquérir des outils visant au dépistage, à l'information et à l'orientation des victimes
- Acquérir des compétences en terme de procédure de signalement, d'information préoccupante, établissement de certificats médicaux et des connaissances actualisées sur les procédures judiciaires touchant les enfants.

Descriptif

Jour 1

09h00-09h30 – Quizz. Introduction. Recueil attentes

9h30-13h00

Echange avec les participants sur leur expériences de terrain et la confrontation aux enfants exposés à la violence au sein du couple
Représentation et vécu personnel

Rappel sur la relation de couple violente, les mécanismes à l'œuvre et les effets sur les protagonistes

Grossesse et périnatalité : La conception puis l'arrivée d'un enfant comme source de déstabilisation

Impact des violences au sein du couple sur le fonctionnement de la famille, sur le développement de l'enfant et sur sa santé

14h00-17h00

L'importance du dépistage : signaux d'alerte et évaluation du danger

Le signalement et l'IP

La question du secret professionnel

Rédaction certificats et attestation

Identifier et connaître le réseau de partenaires (CRIP, UAPED, associations et autres interlocuteurs PMI, avocats pour mineurs et administrateur Ad Hoc)

Jour 2

09h00-13h00

Quizz interactif sur le parcours judiciaire

Précisions sur les termes

Evolution du droit

Protection du mineur au civil et au pénal

Jurisprudences : travail en groupe

14h00-16h00

Le rôle du professionnel : mise en place d'un projet bientraitant, favoriser le développement de la résilience par attitude et discours adaptés ;

Connaitre les outils

Gestion des émotions suscitées par la prise en charge de ces enfants

Etudes de cas

16h30-17h00

Quizz de connaissances. Bilan et évaluation de la formation

Intervenants : psychologue, juriste, avocat.e

Des modifications dans l'organisation de la formation sont possibles sans que le fond de celle-ci en soit affecté.

Modalités pédagogiques

PUBLIC

Directeur d'établissement, Cadre de santé, Médecin, Sage-femme, Infirmier[ère], Puéricultrice, Auxiliaire de Puériculture, Autres professionnels de santé, Psychologue, Professionnels des secteurs médico-social et social, judiciaire

PRE-REQUIS

Connaître le processus de la violence au sein du couple

LIEU ET DATES

Toulouse, 7 et 8 décembre 2026

Inscriptions closes 10 jours avant chaque session

Nombre de participants : maximum de 12 à 15 personnes

PREVIOS se réserve le droit d'annuler une session en cas d'un nombre insuffisant d'inscrits.

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE et référente handicap

Sophie GLEYSES

Contact : serviceformation@reseauprevios.fr

Tél : 06.38.26.78.22

Si vous êtes en situation de handicap, merci de le signaler

ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Sophie GLEYSES - s.gleyses@reseauprevios.fr

Tarifs

Formation continue : 750 €

Tarifs spécifiques (formation hors formation continue, étudiants, demandeurs d'emploi,...) : nous contacter

Ce tarif inclus la dispense d'un dossier pédagogique dématérialisé

Un désistement intervenant moins de 15 jours avant la session et non signalé par écrit entraîne la facturation systématique de la formation, ainsi que toute participation même partielle

Cette formation est susceptible d'être développée au sein de votre établissement
Contact: serviceformation@reseauprevios.fr